

Pour faciliter votre parcours de formation à Nantes Université, le Service de Santé des Étudiants (SUMPPS) est à votre écoute :

Vous pourrez alors, en fonction de votre situation particulière et de vos besoins identifiés, bénéficier de dispositions particulières adaptées comme :

- des aménagements du rythme de la scolarité (exemple : faire une année en 2 ans, dispense d'assiduité, etc.),
- des aménagements d'examen (exemple : une majoration du temps d'épreuve, etc.),
- l'accompagnement de la Mission Relais Handicap (conseils, aide à la récupération des notes de cours, tutorat pédagogique, etc.).

Pour cela, **n'attendez-pas !**

Faites-vous connaître auprès de notre service dès maintenant en renvoyant le coupon réponse ci-dessous. Nous vous indiquerons ensuite comment prendre rendez-vous avec l'un des médecins universitaires référent pour vous permettre d'envisager les aménagements adéquats.



COUPON REPONSE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :
.....
.....

E-MAIL :

TEL :

DATE DE NAISSANCE : / /

NOM COMPLET DE LA FORMATION SUIVIE :

LOCALISATION (Nantes, Carquefou, La Roche-sur-Yon, Saint-Nazaire) :

NATURE DU TROUBLE :

Trouble moteur (préciser si vous utilisez un fauteuil roulant ou autre) :

Trouble visuel (persistant après correction optique) :

Trouble auditif (préciser le degré de surdit ) :

Autre trouble (si affection longue dur e) :

A retourner sous pli ferm  confidentiel au :

Mission Relais handicap / Maison des Services Universitaires

110 Bd Michelet - BP32238 - 44322 Nantes Cedex 3

T l. 02 40 37 10 35 - courriel : relais.handicap@univ-nantes.fr